



Communication Ametis

Pour faciliter vos déplacements en soirée, AMETIS a étendu son offre de services depuis septembre 2025.

Avec le service Noctibus d'Ametis, le retour en fin de soirée est assuré avec des départs du centre-ville d'Amiens vers Allonville du jeudi au samedi.

La ligne Noctibus 5 (NO5) est accessible depuis les arrêts :

- UPJV Saint Leu, situé rue des Francs Mûriers. Départs à 22h - 23h - 0h
- Gare du Nord quai B. Départs à 22h04 - 23h04 - 0h04


Le service est sans réservation. Une fois à l'arrêt, il suffit d'indiquer au conducteur son arrêt de descente (hors arrêts des lignes Nemo et la Lianes qui bénéficient déjà d'une desserte tous les soirs de la semaine). Le conducteur adapte ensuite l'itinéraire en fonction des destinations des voyageurs.

Retrouvez plus d'infos sur le site internet d'Ametis

Démarchage abusif

Certains d'entre vous nous ont informé de la présence dans le village de personnes aux pratiques commerciales douteuses.

Faites preuve de la plus grande vigilance : si vous recevez un mail, un SMS, un courrier ou si l'on vous démarché à domicile en vous disant être mandaté par la mairie, n'en croyez rien, ce n'est JAMAIS le cas.



Le Lien

n°121 - le 19 février 2026
Site internet : www.ville-allonville.fr
page Facebook : Mairie Allonville



Fermeture - Mairie - Vacances d'hiver


La mairie sera fermée du lundi 23 février au lundi 2 mars inclus.

En cas d'urgence, laissez votre message sur le répondeur téléphonique de la mairie (03 22 93 02 17) ou par mail à l'adresse suivante : mairie.allonville@laposte.net

Prochaines permanences d'urbanisme et du conciliateur

La permanence de l'agent instructeur d'Amiens Métropole aura lieu le mercredi 4 mars 2026, de 10h à 12h, en mairie.

La prochaine permanence du conciliateur de justice aura lieu le mardi 3 mars 2026 en mairie, de 17h à 19h, sur rendez-vous uniquement.





Hauts de France propres

La Région propose cette année encore l'organisation de la journée « Nettoyons la nature ».

Dans ce cadre, les chemins communaux sont souvent privilégiés des auteurs d'incivilités qui se délestent de leurs papiers d'emballage, canettes vides etc...

Tous les bénévoles sont les bienvenus pour cette opération de ramassage de déchets ; pensez à vous munir de gants. Des gilets fluorescents pourront être mis à votre disposition.

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 7 mars 2026, à la mairie à 9h30.

A l'issue de cette action, un temps convivial vous sera proposé et nous pourrons tous échanger autour d'un verre.

CALENDRIER - RETRAIT

Le retrait du calendrier de la commune a commencé dès le 16 décembre 2025 ; un peu plus de cent exemplaires ont été distribués.

Il reste donc environ 30 calendriers qui attendent leurs réservataires.

Nous vous invitons à venir les retirer au plus tôt en mairie aux heures de permanence soit : le mardi de 17h à 19h
le mercredi et le samedi de 10h à 12h.

Passé le 07 mars, leur réservation ne sera plus assurée.

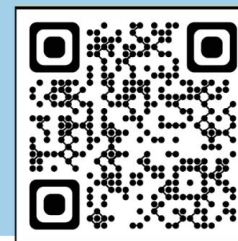


Métro 39

Pour la 3ème année, Amiens Métropole vous propose de vous retrouver autour d'activités sportives le dimanche 3 mai matin.

Comme l'année dernière nous vous proposerons plusieurs activités (marche, vélo...). Nous vous communiquerons prochainement le détail des animations.

Si vous souhaitez bénéficier d'un T-shirt, il vous faudra vous inscrire avant le 9 mars en scannant ce QR code ou en allant sur le site : <https://www.billetweb.fr/metro-39-26>.



Élections municipales - 15 et 22 mars 2026

Le mandat 2020-2026 s'achève et, dans quelques semaines, vous serez amenés à choisir une nouvelle équipe municipale pour les six années à venir.

Les modalités de scrutin ont changé ; désormais, le scrutin de liste s'applique à toutes les communes, y compris celles de moins de 1 000 habitants, de même que la parité homme-femme.

De plus amples informations vous sont communiquées dans le Focus joint.

